Ouverture de la plateforme d'inscription administrative en ligne sur le site dédié :

Je m'inscris – Première inscription à l'université Sorbonne Paris Nord

https://inscriptions.univ-paris13.fr/ début le 5 juillet Au 15 septembre 2023

Je me réinscris à l'université Sorbonne Paris Nord En cas de perte de la carte, la réédition de la carte coûte 10.00€ (CB uniquement), Formulaire disponible au service de la scolarité.

https://inscriptions.univ-paris13.fr/je-me-reinscris/ après le 7 juillet Au 15 septembre

- Les étapes de l'inscription et de la réinscription administrative

Les étudiants doivent être en possession de l'attestation de CVEC avant de pouvoir effectuer l'inscription en ligne.

L'inscription et la réinscription administrative se déroulent en plusieurs étapes :

- Etape 1 Inscription en ligne (remplissage du formulaire de données personnelles). <u>L'étudiant doit attendre 1H30</u> (environ) pour passer à l'étape 2
- **Etape 2** Dépôt des pièces au format numérique
- **Etape 3** Validation de l'adresse postale pour l'envoi de la carte étudiant, du certificat de scolarité et du sticker autocollant 2023/2024 de couleur bleue.
- **Etape 4** L'étudiant reçoit un mail du SIAD pour confirmer l'envoi des documents (carte/certificat/sticker 23/24)
- La délivrance et l'envoi de la carte, du certificat de Scolarité et du sticker 2023/2024 <u>L'étudiant devra</u> absolument aller au bout de la procédure d'inscription (jusqu'à l'étape 3). De même pour les réinscriptions. Ce processus permet de générer automatiquement le certificat de scolarité sur l'ENT de l'étudiant.